

FEDERATION QUEBECOISE DE TAEKWONDO



Communiqué aux médias
Pour diffusion immédiate

Renouvellement de l'assurance responsabilité civile

Montréal le 07 mars 2013,

Chers membres,

Vous avez souscrit à une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance BFL Canada Risques et assurances Inc. Cette assurance arrive à échéance le 31 mars 2013, et nous vous proposons donc de procéder à son renouvellement.

Les dojangs intéressés peuvent communiquer avec la Fédération pour avoir une soumission et les clubs qui veulent renouveler, ils ont juste à nous envoyer un courriel et par la suite nous enverrons prochainement une facture qui indiquera le montant à acquitter et la période de garantie de l'assurance responsabilité civile qui commence le 1^{er} avril 2013 et prend fin le 31 mars 2014.

Vous pouvez nous contacter le bureau de la Fédération si vous avez besoin de plus de renseignements.

-30-

Source :
Jean Faucher, président
Info@taekwondo-quebec.ca
514 252-3198